

Valorisation agricole des déchets verts - expérience en Basse Durance

GR CIVAM PACA



MIN 13 84953 Cavaillon Cédex
84953 Cavaillon

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Florian Carlet
contact@civampaca.org
[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

CONTEXTE



Sur le territoire de la Basse Durance, concerné par 5 EPCI (Cotelub, LMV, Grand Avignon, Terre de Provence, AMP), la présence de nombreux dépôts sauvages de déchets verts dans les milieux naturels atteste du manque de filière efficace de gestion de ces déchets. Par ailleurs, l'entretien de la végétation de la Durance pour garantir le bon écoulement des crues produit également chaque année une biomasse actuellement peu valorisée en l'absence de filières locales et qui, traitée et mélangée à des apports de matières organiques complémentaires, peut présenter un fort potentiel d'amendement des sols. Les collectivités fortement concernées par cette problématique se structurent actuellement pour offrir des circuits de valorisation et identifier des filières pérennes alternatives au broyage.

Les déchets verts, dans la mesure où leur gestion permet la production d'un produit calibré et propre (exempt de déchets non organiques), peuvent être valorisés pour l'agriculture à travers la création de filières locales. En PACA, où la ressource organique issue de l'élevage est particulièrement limitante et hétérogène, la valorisation de ces sous-produits constitue une opportunité intéressante pour l'agriculture de maintenir le stock de fertilité des sols, de plus en plus soumis aux aléas climatiques.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs du projet sont multiples :

- l'accompagnement des collectivités dans une alternative pérenne au brûlage et ainsi réduire les impacts sur l'environnement (évitement des décharges, diminution des transports...). Dans un contexte complexe lié à l'interdiction de brûler les déchets verts pour les EPCI de la région, de nouvelles méthodes locales doivent être réfléchies, en lien avec la stratégie régionale de gestion des biodéchets. Il s'agit à travers ce projet d'évaluer dans quelle mesure les déchets peuvent être utilisés localement pour l'agriculture, ce qui inclut également la question de la sensibilisation des citoyens aux enjeux du compostage et aux effets du brûlage.
- la constitution et la pérennisation d'un ou plusieurs groupes d'agriculteurs pouvant servir de tremplin à l'essaimage et la reproductibilité au sein du territoire à partir de ces opérations démonstratives. De même, une fois le projet terminé, la question de la pérennisation de cette filière avec les collectivités doit être évaluée au vu des résultats agronomiques, économiques et sociaux et afin d'envisager à moyen et long terme la mise en place de filières courtes et qui s'intègrent dans les marchés des collectivités.
- la mise à disposition dans de bonnes conditions de la biomasse de la Durance pour l'agriculture locale, sous

forme de BRF de bonne qualité ou de compost tout en garantissant un moindre impact sur le système durancien, du fait de l'export rapide des déchets verts récoltés durant l'hiver.

- la valorisation des expériences menées par le milieu agricole pour valoriser cette biomasse.

Résultats quantitatifs

- Plus de 11000t de broyat valorisé pour le milieu agricole en 2019 et 2020. Cela représente la quasi totalité de la production de déchets verts issus de la communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse

- Réseau d'agriculteurs livrés de plus de 60 personnes, répartis en moyenne à 20 à 25km autour des sites de production et de broyage de la matière (Cavaillon, Vaucluse)

- Près de 25000km en camion polybenne+remorque (poids total chargé = 30t) économisés par an par rapport à l'exutoire traditionnel de la communauté de communes situé à Bollène.

- Analyses de sol et de composts issues des expérimentations menées sur les fermes participantes

Résultats qualitatifs

- La matière récupérée répond aux objectifs des agriculteurs suivis et du réseau dans l'ensemble => amendement, faim d'azote « potentielle », long terme... Ces termes sont connus et les enjeux déjà bien intégrés par les utilisateurs des broyats.

- Souvent des produits assez humides car entretenus par arrosage (contraste avec les livraisons de certains industriels qui laissent parfois des mois leurs andains sans entretien avant de les livrer)

- Assez peu de gros morceaux donc des utilisations variées sur les terres, y compris incorporation, impossible sinon avec de la matière trop grossière.

- Encore pas mal d'inertes (plastiques, métal) même si la qualité est jugée bonne (jugement qui varie selon les utilisations des agriculteurs)

- Un bon retour d'utilisation en prairie sur la capacité de l'herbe à se maintenir en été grâce au broyat. En maraîchage, très bons retours en paillage du produit brut et en incorporation, car broyat assez fin.

- Achat et/ou location de matériel a été indispensable pour certains utilisateurs, la solution de la brouette n'étant pas pérenne ! Difficile de maintenir l'humidité des andains...

- Retourneur d'andains qui favoriserait grandement l'appropriation de certaines productions très consommatrices (céréales, viticulture, voire des légumiers). Les maraîchers utilisent plus volontiers du petit matériel si disponible (chargeur+épandeur). Homogénéiser la matière est un gage d'un bon compost.

- Criblage correct à maintenir environ à 80mm. Au delà, difficile de garantir que des morceaux trop importants se dégraderont dans le sol.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

□ Mettre en place et accompagner 15 opérations démonstratrices de compostage de déchets verts de proximité chez des agriculteurs autour de la basse vallée de Durance (environ 10 000T sur les deux ans). La sélection de ces sites s'est appuyée sur le réseau d'agriculteurs déjà accompagnés par les Chambres d'Agriculture et le GR CIVAM PACA désireux de valoriser ces ressources, et a intégré la pertinence de leur localisation par rapport au circuit de collecte et de gestion des déchets verts par la collectivité.

□ Participer aux tests de diverses solutions de co-compostage amenées à se développer : protocoles de compostage des déchets verts seuls et de mélanges déchets verts + bois issu de ripisylve + co-produits de fruits et légumes non commercialisables ; l'ajout éventuel d'amendements animaux dans des fermes ayant un atelier d'élevage constitue également l'objet d'un suivi sur le devenir du produit final.

□ Mettre en oeuvre la bonne utilisation des composts et paillages à base de déchets verts en lien avec les bonnes pratiques culturales. En complément des analyses conduites et du suivi mené tout au long du processus de compostage, il s'agira d'accompagner et d'évaluer la pertinence des différentes utilisations du produit fini sur les fermes.

□ Initier un suivi qualitatif des opérations : à la création du site de compostage, à la réception des broyats de déchets verts, au compostage et lors de leurs utilisations.

□ Capitaliser les résultats pour adapter / optimiser les opérations à des fins de diffusion et de développement d'une filière de valorisation pérenne sur le territoire ; confirmer la durabilité des solutions mises en oeuvre pour formaliser un engagement des exploitants agricoles dans le temps.

□ Informer – former les agriculteurs - communiquer auprès du voisinage, et les collectivités : la valorisation des expériences et l'existence de ces parcelles expérimentales constituera un bon moyen d'essaimer les pratiques testées auprès d'agriculteurs locaux, afin de renforcer la dynamique initiée. Dans ce cadre, plusieurs journées d'échanges/visites/formations seront organisées, ainsi que plusieurs outils de communication destinés aux agriculteurs et aux collectivités.

Planning

1. Sélection des sites de compostage délocalisés sur 10 exploitations agricoles (5 CIVAM, 5 CA13) : 1er et second trimestres 2018
2. Mise en place d'une logistique d'approvisionnement de ces sites démonstrateurs : 2018
3. Mise en place d'un suivi sur les fermes issu des différentes filières : 2ème trimestre 2018 au 1er trimestre 2019
4. Suivis du compostage et la maturité des andains : 2ème trimestre 2018 au 2ème trimestre 2019
5. Capitaliser les résultats pour adapter et optimiser les opérations : 1er et second trimestre 2019
6. Informer et communiquer sur cette expérience auprès de la profession agricole et des collectivités : 3ème et 4ème trimestre 2019

Un avenant au projet a permis d'étendre sa durée jusqu'au 31 décembre 2020.

Moyens humains

Accompagnement technique des expérimentations et de la logistique d'approvisionnement des fermes par un salarié du GR CIVAM PACA

Moyens financiers

Accompagnement financier réalisé par l'Ademe dans le cadre de l'AAP 2017 "Prévention et gestion des déchets verts en région Provence-Alpes-Côte d'Azur".

Moyens techniques

- Achat de sondes à températures pour les relevés dans les andains de compost
- Analyses de sol et de compost réalisées par le laboratoire Celesta Lab

Partenaires mobilisés

- Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône, en co-portage du projet
- Celesta Lab
- Communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Investissement des agriculteurs - expérimentateur
- Bouche à oreilles entre agriculteurs qui a largement contribué au développement du réseau d'utilisateurs des déchets verts
- Investissement des salariés de la communauté de communes pour consolider l'opération par une convention de mise à disposition du broyat

Difficultés rencontrées

Au niveau agricole (valorisation des broyats):

- difficultés à correctement composter la matière (retourneurs d'andains, arrosage, peu de matériel disponible globalement) et à l'épandre de manière homogène, en l'absence de criblage finale du compost produit
- Peu de références techniques sur les utilisations : les agriculteurs ont créé eux même les références, tant sur le compostage que l'utilisation

Au niveau du partenariat entre le monde agricole et la communauté de communes :

- Faible investissement des élus de la communauté de communes pour la poursuite de l'opération
- Refus de financement de la poursuite de l'opération (hors financement ADEME) de la part des élus, malgré les atouts environnementaux et économiques clairement démontrés

Recommandations éventuelles

- Poursuivre l'acquisition de références sur l'utilisation des broyats
- Structurer localement des filières basées sur du matériel disponible sur les fermes pour une meilleure

manutention du produit

- Favoriser l'appropriation du sujet de la valorisation des biodéchets et déchets verts pour le milieu agricole et mieux faire reconnaître le besoin de la profession agricole de travailler dans cette logique d'économie circulaire auprès des élus des communautés de communes
- Favoriser des partenariats pérenns, qui permettront une fois la matière garantie des investissements individuels ou collectif des agriculteurs pour une meilleure gestion de la ressource

Mots clés

VALORISATION ORGANIQUE | RECYCLAGE DES DECHETS | COMPOSTAGE | AGRICULTURE | ASSOCIATIONS | COOPERATION LOCALE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2022

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Sandrine CANDELIER

sandrine.candelier@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur